



Les droits des peuples autochtones dans la francophonie



2^e Congrès de la Coordination autochtone francophone

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

En marge du Sommet de la Francophonie

Un sommet mondial des peuples autochtones francophones à Québec

Wendake, le 10 octobre 2008 – Près de 40 représentants de différents peuples autochtones francophones, venus de tous les continents, se rencontreront les 17, 18 et 19 octobre à Québec, dans le cadre du 2^e Congrès de la Coordination autochtone francophone (CAF). Sous le thème « Les droits des peuples autochtones dans la francophonie », cette rencontre aura lieu en parallèle du XII^e Sommet de la Francophonie qui réunit des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage. « Il est important, pour les peuples autochtones ayant comme langue commune le français de marquer leur présence en marge de ce Sommet de la Francophonie, et de rappeler l'absence de tout instrument normatif en faveur des droits des peuples autochtones, les plus vulnérables de l'humanité », a déclaré le président de la CAF, Mohamed Handaine (Maroc).

L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) sera l'hôte de ce sommet des peuples autochtones qui ont le français comme deuxième langue et qui proviennent d'Afrique du Nord, d'Afrique centrale, d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique du Nord et du Sud, ainsi que du Pacifique. « En cette année de célébration du 400^e de la ville de Québec, il est bon de souligner la présence ancestrale des peuples autochtones, ici comme partout dans le monde, ainsi que l'urgence de reconnaître et protéger leurs droits », a affirmé le Chef de l'APNQL, Ghislain Picard. Les questions relatives à la protection des langues autochtones et de la diversité culturelle dans la francophonie, la gestion des ressources naturelles et les industries extractives en territoire autochtone, l'impact des changements climatiques sur la vie des peuples autochtones dans les pays de la francophonie, ainsi que les femmes autochtones et la question de la parité dans les pays de la francophonie comptent parmi les enjeux qui seront abordés lors de ce congrès.

À titre d'observateurs, des membres d'Amnistie Internationale, de la Commission canadienne de l'UNESCO, de Droits et Démocratie, ainsi que du Réseau Dialog seront présents.

Le Congrès de la CAF aura lieu au Campus Notre-Dame-de-Foy, à Sainte-Foy. La cérémonie d'ouverture du Congrès aura lieu à 8 h 30 le 17 octobre, la première plénière débutera à 10 h. Une soirée culturelle est prévue en soirée à 20 h. La clôture du congrès aura lieu à l'Hôtel-Musée des Premières Nations de Wendake. Pour plus d'information : <http://www.gitpa.org>.

- 30 -

Avis aux médias : les activités du Congrès de la CAF sont publiques. Les journalistes et photographes sont tout particulièrement invités à assister aux cérémonies et allocutions d'ouverture qui auront lieu le 17 octobre à 8 h 30.

SOURCE : Éric Cardinal
Cardinal Communication
450 638-5159 / cell. : 514 258-2315 eric@cardinalcommunication.com